

FIRST AFRIQUE

HEBDO N°0445 du 12 au 18 Fév 2024

Magazine

**CRÉATION DES AGENCES
DE SAUVEGARDE DE
LA CULTURE**



**LES CLARIFICATIONS
DU MINISTRE ABIMBOLA**

**CYCLE PRÉPARATOIRE SAINTE MARIE-STELLA
JUNIA LILLE ECHANGE AVEC
SON PARTENAIRE AU BENIN**

LES CLARIFICATIONS DU MINISTRE ABIMBOLA

Dans le but de valoriser davantage le patrimoine culturel immatériel du Bénin, le gouvernement a décidé, au cours du Conseil des ministres du mercredi 31 janvier 2024, de la création des Agences de sauvegarde de la culture dans les aires socio-culturelles en République du Bénin. À la faveur d'une conférence de presse animée ce mardi 6 février, le ministre du Tourisme, de la culture et des Arts, Jean-Michel Abimbola, a apporté plus d'éclaircissements sur le sujet.

Promouvoir la cohésion sociale et le dialogue interreligieux et mettre l'exception culturelle au service du développement touristique. C'est dans ce dynamisme que le gouvernement du Bénin a créé quatre Agences de sauvegarde de la culture dans les aires socioculturelles. Il s'agit notamment de l'Agence de sauvegarde de la culture Adja-Tado, de l'Agence de sau-

vegarde de la culture Yoruba, de l'Agence de sauvegarde de la culture du Grand Borgou et de l'Agence de sauvegarde de la culture des Montagnes.

Au cours de cette conférence, le ministre Jean-Michel Abimbola a partagé avec la presse l'ambition du gouvernement à travers la création de ces Agences, les missions qui leur sont confiées, leurs attributions ainsi que leurs champs d'intervention. Selon lui, ces quatre Agences constituent un établissement public à caractère social et scientifique.

PROMOTION,
HARMONIE ET
COHÉSION SOCIALE

Comme mission principale, elles vont élaborer des plans de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et assurer leur mise en œuvre dans la perspective d'améliorer leurs contributions au développement socioéconomique du pays. « **Elles sont**

chargées de soutenir l'identification et l'inventaire des éléments du Patrimoine culturel immatériel (PCI) dans leur aire culturelle de compétence, de veiller à leur sauvegarde et à leur mise en valeur, d'œuvrer à l'appropriation et au développement du patrimoine culturel immatériel auprès des jeunes, et notamment en milieux éducatifs... ». Il s'agit aussi pour ces Agences « **de contribuer à la mise en œuvre des actions dans le cadre de l'élaboration des dossiers d'inscription des biens du Patrimoine culturel immatériel sur la liste du patrimoine de l'humanité et de promouvoir des actions de sauvegarde favorisant l'harmonie et la cohésion sociales, le respect de la coexistence, de la tolérance religieuse et des pratiques coutumières conformes aux lois et réglementations en vigueur** », a précisé le ministre du Tourisme de la Culture et des Arts.

Parlant des champs de

compétence, les quatre Agences s'occupent des représentations, traditions et expressions orales, y compris la langue ainsi que les espaces, artefacts et objets associés, les arts de spectacle, les pratiques sociales et des connaissances se rapportant à la nature et à l'univers ainsi que celles liées à l'artisanat traditionnel.

Pour les accompagner dans l'accomplissement de leurs missions, le gouvernement a décidé de mettre à la disposition de chacune des Agences un conseil scientifique, trois spécialistes de l'aire socio-culturelle et une personne ressource spécialiste du Patrimoine culturel immatériel.

Il est important de préciser que ces Agences ne disposent pas de territoire physique de compétence, mais plutôt des espaces socio-culturels.

A.K.S./ La rédaction



Babalola Jean-Michel Hervé **ABIMBOLA**

Ministre du Tourisme, de la Culture et
des Arts



MINISTÈRE DU TOURISME,
DE LA CULTURE ET DES ARTS
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



JUNIA LILLE ECHANGE AVEC SON PARTENAIRE AU BENIN



L'Ecole supérieure d'ingénierie Sainte Marie-Stella de Cotonou a accueilli les 5 et 6 février 2024 une délégation de son partenaire JUNIA de Lille en France. Cette descente entre dans le cadre de visite annuelle d'échanges avec les enseignants, les responsables de l'établissement, les étudiants et leurs parents.

Echanger sur le déroulement de la formation au Bénin et les attentes, mieux comprendre l'employabilité après la formation, les difficultés probables des étudiants en vue d'une anticipation responsable et efficace. Voilà l'ambition portée par la visite de la délégation du partenaire JUNIA à Cotonou. Placée juste après celle du Cycle Préparatoire

Sainte Marie-Stella (CPMS) à Lille en décembre 2023, elle vise à prendre langue avec toute la chaîne d'intervention au CPMS. **« Il s'agit des étudiants de première et de deuxième années, des parents d'étudiants, des enseignants, des responsables de Campus France-Bénin pour échanger sur le déroulement de la formation au Bénin, les attentes des uns et des autres par rapport à la suite des études en France et mieux comprendre l'employabilité à la fin de la formation, les difficultés probables que les étudiants pourraient rencontrer, anticiper sur cela et échanger »**, a détaillé la Directrice générale de l'établissement, Dr Alexandrine Adjibi Dato.

La visite de la délégation du partenaire JUNIA est

conduite par Brandon Decraene et Joop Lensink, respectivement Chargé de coopération internationale et Directeur des Programmes. Pour Brandon Decraene, la mission est de rencontrer les partenaires et d'étudier les besoins des deux parties. **« C'est important pour nous de pouvoir poser toutes les questions, de rencontrer les jeunes étudiants, les parents pour avoir une vision globale du contexte final des étudiants qui vont nous rejoindre à JUNIA à Lille à partir de l'an prochain »**.

Et des différentes explications, tout ce processus vise à faciliter un bon cadre de travail aux étudiants dans le Nord de la France après deux ans de formation au Bénin.

De son côté, le Directeur

des programmes a réitéré la disponibilité du partenaire JUNIA à accompagner le processus. **« En fait, l'idée derrière est d'accompagner les jeunes dans la réflexion de ce qu'ils veulent faire dans la vie, quelles sont leurs forces, leurs faiblesses et finalement quels sont les atouts qu'ils ont dans les domaines. En fait, on les accompagne jusqu'à la fin, également dans les recherches de stage et finalement le premier emploi pour qu'ils soient au bon endroit, au bon moment afin qu'ils soient employés par la suite »**, a-t-il rassuré.

Sans détour, les étudiants ont bien apprécié la séance d'échanges et exprimé leur entière satisfaction.

Séverin A./La Rédaction

**First Afrique Tv,
vous souhaite une
formidable semaine !**

Service Commercial
+229 66 05 56 61

<https://firstafrique.tv.bj>

F1RST AFRIQUE
TV

1A

F1RST AFRIQUE

TV

LES EXPLICATIONS DU MINISTRE ALASSANE SEÏDOU



En début de semaine passée, le ministre béninois de l'Intérieur et de la Sécurité Publique est monté au créneau pour apporter des clarifications au sujet de

la décision de mise à la retraite d'office de certains agents des Forces de sécurité et de défense. Une occasion saisie par Allassane Seïdou pour passer au

peigne fin le décret signé le 9 janvier 2024.

Le ministre béninois de l'Intérieur et de la Sécurité Publique a décidé de crever l'abcès

et de mettre fin aux nombreuses rumeurs et interprétations qui entourent le décret 2024-008 du 9 janvier 2024 portant modalités d'octroi d'allocation de

LES EXPLICATIONS DU MINISTRE ALASSANE SEÏDOU

mise à la retraite d'office aux fonctionnaires des Forces de défense et de sécurité et assimilés. Aux côtés de Christian Ahotondji Gbaguidi, directeur des pensions et rentes viagères, il a apporté des clarifications visant à remettre la décision dans son vrai contexte. De ses explications, il ressort que cette

mesure ne découle pas d'une procédure disciplinaire. Elle vise plutôt à corriger des irrégularités remarquées au sein des Forces de défense et sécurité.

Le ministre Allassane Seidou a notifié, entre autres, que certains agents de police ne présentent pas des perfor-

mances satisfaisantes.

Par ailleurs, des mesures d'accompagnement ont été prises au profit des agents concernés. Ils vont par exemple percevoir l'intégralité de leur pension ainsi qu'une allocation mensuelle compensatrice pour couvrir la première année de retraite. Ainsi que beau-

coup d'autres avantages pouvant aller au-delà de leur espérance.

Au total, 1074 agents dont 700 militaires, 315 Policiers républicains, 30 douaniers et 29 forestiers sont mis à la retraite d'office par ledit décret.

La rédaction



LA MINISTRE TOGNIFODE EN CROISADE DANS LA DONGA



Le jeudi 8 février 2024, la ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance, Véronique Tognifodé, s'est rendue dans deux collèges d'enseignement général du département de la Donga. L'objectif est d'aller sensibiliser les apprenants de ces établissements contre les grossesses en milieu scolaire.

Les collèges d'enseignement général de Ouaké et de Copargo dans le département de la Donga ont reçu, ce jeudi 08

février 2024, la visite de la ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance.

A l'occasion, des séances de sensibilisation sur les comportements et attitudes à adopter pour prévenir les grossesses en milieu scolaire et autres dérives qui pourraient compromettre l'avenir des apprenants se sont tenues. Au détour de la campagne dénommée « **Agbazatché** », ces derniers ont eu des réponses à la plupart de leurs préoccupations.

L'intérêt du dialogue parents-enfants, la confiance en soi, la recherche de l'excellence et l'intérêt de prendre son destin en main par un travail acharné et assidu étaient aussi au centre des échanges.

Le Ministère de l'enseignement secondaire, de la formation technique et professionnelle, également associé à cette activité, montre que la lutte contre le harcèlement sexuel et les déviances en milieu scolaire est une priorité du

gouvernement.

Pour sa part, le Directeur Adjoint de Cabinet, représentant le ministre en charge de l'Enseignement secondaire, a expliqué aux apprenants la nécessité pour eux de se concentrer sur les études afin d'être la relève de qualité au Bénin. Les dispositions législatives prises par le gouvernement pour renforcer la protection des filles et des femmes sont rappelées aux élèves. Ils ont été invités à avoir des comportements

LA MINISTRE TOGNIFODE EN CROISADE DANS LA DONGA

sains à l'école et partout ailleurs, et à dénoncer les éventuels cas de harcèlement sexuel dont ils seraient victimes ou informés. Des astuces d'auto-défense ont été données aux élèves en cas de tentative d'agressions sexuelles pour avoir la chance de s'en échapper.

Que ce soit à Ouaké ou à Copargo, les apprenants et leurs enseignants ont apprécié cette démarche de la délégation ministérielle. Des engagements sont pris pour œuvrer à l'éradication des fléaux qui ne favorisent pas le maintien des jeunes à l'école.

Il faut souligner que « Agbazatché » est une campagne de sensibilisation initiée en 2019 par la ministre Véronique Tognifodé pour éveiller la conscience des acteurs de l'éducation (élèves et enseignants) sur la nécessité de prévenir les fléaux sociaux habituellement objets d'obstacle à l'évolution des adolescents.

Séverin A. /La Rédaction



LE BILAN 2023 ET AGENDA 2024 PRESENTES



Le premier responsable du Ministère international de la puissance de la résurrection du Christ, communément appelé Ministère «Auto-Auto» a animé à Pahou une conférence de presse le jeudi 8 février 2024.

L'objectif est de présenter le bilan des activités apostoliques de l'année 2023 et de dévoiler les perspectives de la nouvelle année à sa communauté.

Présentation du bilan des activités de l'année

2023 et perspectives de la nouvelle année sont les deux points importants au menu de la conférence de presse animée par le premier responsable du Ministère international de la puissance de la résurrection du Christ qui s'est déroulée au siège de l'église à Bazoukpa, arrondissement de Pahou, commune de Ouidah.

Dans son adresse aux hommes des médias, l'Apôtre Charles Passo a précisé qu'il est en mission pour le Seigneur depuis plus de huit ans

au Bénin, le pays qu'il appelle « **terre d'accueil** ».

Ensuite, a rappelés les activités exécutées par le Ministère «Auto Auto» en 2023. « **Nous avons tenu des croisades et séminaires d'enseignement dans plusieurs nations parmi lesquelles nous pouvons citer la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Cameroun, la France, la Belgique** ». Aussi, « **... nous nous devons être reconnaissants envers le Dieu des signes et prodiges qui a sauvé, délivré**

et restauré plusieurs milliers d'âmes. Tous genres de guérisons et miracles ont été enregistrés à chacune de ces croisades au cours de l'année dernière », a-t-il ajouté.

A en croire l'homme de Dieu, l'église du Bénin a reçu 13.239 visiteurs au cours de l'année 2023 venus de plusieurs nations. Également, le Ministère «Auto Auto» a mis un accent particulier sur les œuvres sociales à travers l'Ong Power Humanity. « **Il s'agit d'un soutien spécial apporté**

LE BILAN 2023 ET AGENDA 2024 PRESENTES



à plusieurs centres d'orphelinat, aux veuves et aux personnes en difficultés, sans oublier les visites dans les prisons civiles », a renchéri le messager de Dieu.

Pour la nouvelle année 2024, le Ministère international de la puissance

de la résurrection du Christ a annoncé plusieurs œuvres.

Selon l'Apôtre Charles Passo, « ***l'an 2024 est parti pour être une bonne année. Une année de manifestations de grâce par un esprit total de consécration.***

Nous allons entièrement nous consacrer au Seigneur pour dépeupler l'enfer dans le but de faire honte à Satan en utilisant les armes puissantes dans le règne de l'esprit ». Selon ses déclarations, plusieurs œuvres sociales sont également

attendues. Notamment dans les hôpitaux, les orphelinats, envers des veuves, l'octroi des bourses universitaires, la construction de plusieurs temples de prières etc.

Séverin A./La Rédaction



LES CLUBS BPW ONT COMMÉMORÉ L'ÉVÉNEMENT



Les trois clubs de la Fédération Internationale des Femmes d'Affaires et Professionnelles (BPW) existant au Bénin ont commémoré, le samedi 03 février 2024, la cérémonie des bougies. Au terme de cette cérémonie, des œuvres caritatives au profit de certaines couches vulnérables de la société béninoise sont annoncées.

La cérémonie des bougies est une tradition qui réunit chaque début d'année les membres de la Fédération Internationale des Femmes d'Affaires et Professionnelles (BPW) afin de se présenter des vœux du nouvel an. Instituée par la première présidente internationale, Dr Lena Madesin Philips des États-Unis, cette cérémonie est conjointement célébrée

par les trois clubs BPW du Bénin. Notamment : BPW Cotonou, BPW Calavi et BPW Akpakpa.

« En allumant les bougies, nous nous souvenons les unes des autres ; aussi bien celles qui ont fondé la fédération internationale, les membres des six pays qui ont créé BPW, ainsi que les fédérations (...) Nous récitons après la prière internationale », a expliqué Mme Huguette Akplogan Dossa, présidente du club BPW Calavi. BPW International a été créée par six pays que sont la France, l'Autriche, le Canada, l'Italie, le Royaume Uni et les États-Unis d'Amérique.

BPW est une organisation internationale regroupant plusieurs clubs et fédérations dans le monde en-

tier. Au cours de cette cérémonie traditionnelle, six grandes bougies représentant les six pays initiateurs de la Fédération sont allumées, suivies d'une prière internationale récitée qui prend en compte les qualités et les valeurs que doit avoir une femme.

En effet, Business and Professional WOp00 (BPW), ce réseau des femmes professionnelles de carrières libérales et commerciales, œuvre pour la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et lutte contre les discriminations dans le milieu professionnel.

À l'occasion de la rencontre du samedi 3 février, la past president du Club BPW Cotonou, Reine Loupeda-Sagbohan, a rappelé les projets en pers-

pective. **« Le 26 août prochain, BPW International va commémorer sa 94e année d'existence. Les 3 clubs vont organiser une activité conjointe dans ce cadre. En mai 2024, nous allons fêter les 20 ans du Club du Bénin. Donc, nous nous y activons »,** a-t-elle précisé. À l'en croire, cet anniversaire sera mis sous le sceau d'une activité caritative au profit des amblyopes aveugles de Sègbèya.

En effet le club BPW Bénin nourrit un projet de construction de dortoir. À cet effet et dans le cadre de la commémoration de leur anniversaire, les trois clubs envisagent « une soirée de gala de levée de fonds pour finir les travaux déjà entamés ».

A.K.S./La rédaction



LA LISTE DES MEDIAS EN LIGNE CONVENTIONNÉS

	26	14	PLUSPRES TV		16	37	BANOUTO
	WEB-TELEVISIONS	15	BLTV		PRESSE ECRITE EN LIGNE	38	INEWS AFRICA
		16	CANARD DU			39	LE POTENTIEL
01		ESAE TV		NORD TV			40
02	SOLEIL LEVANT	17	PLANETE TERRE	27	LE PARAKOIS		INFOS
	WEB TV		A TERRE TV	28	LE BENINOIS	41	LE LEADER
03	FIRST AFRIQUE TV	18	BENIN ODD TV		LIBERE		BENIN
04	ISN24TV	19	BENIN WEB TV	29	AFRICAHO	42	BENIN BEST
05	KULTU TV	20	ICONE TV	30	24HEURES AU		NEWS
06	HC2 TV	21	ALAFIA TV	BENIN			
07	KDAARA TV	22	LA VOIX DU	31	L'EXPRESSION	04	
08	DAABAARU TV		ROUTIER TV	32	MATIN LIBRE	RADIOS EN LIGNE	
09	NORD BENIN TV	23	SPEEDLINE TV	33	LE JOURNAL DE		
10	MORID TV	24	ISMA STUDIO		NOTRE EPOQUE	43	RADIO ESAE
11	GUERITE TV		ECOLE	34	LES 4 VERITES	44	ASSALAM
	MONDE	25	BLUEDIAMOND	35	L'INVESTIGATEUR	45	SOTA FM
12	NATIONALE TV		TV		DU JOUR	46	ALLELUIA FM
13	KINGO TV	26	LA SIRENE TV	36	LA METEO		

OFFRE DE COUVERTURE MEDIATIQUE



1- Reportage audiovisuel disponible sur notre chaîne YouTube (pour toujours) et sur notre Web Télévision FIRST AFRIQUE TV pendant 48h.

2- Article en ligne sur notre site www.firstafrique.tv.bj pour toujours.

3- Parution dans notre magazine FIRST AFRIQUE MAG disponible en téléchargement gratuit sur notre site pour toujours.

AUTRES POSSIBILITES

- **Reportage audiovisuel** seul
- **Publicité** : soit une page, une demi-page ou un quart de page
- **Article en ligne** seul
- **Parution sur magazine**
 - ° titre à la UNE et article + photo à l'intérieur
 - ° titre + photo à la une et article + photo à l'intérieur
 - ° Manchette + article et photos à l'intérieur

Info Line +229 66 05 56 61

**First Afrique Tv ,
le vrai visage de
l'information**

Service Commercial
+229 66 05 56 61



www.firstafrique.tv.bj



F1rst AFRIQUE

Hebdomadaire d'Analyses, d'Investigations
et de Stratégies

Global Leader

Wilfrid KINTOSSOU

Directeur de Publication

Wilfrid KINTOSSOU

Rédacteur en Chef

Jacob YANTCHA

Secrétaire de Rédaction

Sévérin Adéwalé G

Rédaction

Jacob Yantcha

Sévérin Adéwalé O.

Wilfrid Kintossou

Audrey Kévine Segbo

Correction

Pascal HOUNKPATIN

Palette Graphique

First Afrique Prod

Editeur

FIRST AFRIQUE

N°Siret 528249766

RCS LILLE METROPOLE/France

Tél. +229 66055661 / 58242403

Email : direction@firstafriquetv.bj

www.firstafriquetv.bj

Avec First Afrique Tv,
c'est l'Afrique qui gagne et
c'est l'actualité autrement.

Parution HEBDO
N°0445 du 12 au 18 Fév 2024
www.firstafriquetv.bj



1A

F1RST AFRIQUE

*L'intégrité est
essentielle pour la
réussite à long terme de
toute entreprise. Chez
nous, c'est une valeur
non-égociable !!!*



<https://firstafrique.tv/bj/>



+229 58 24 24 03

F1RST AFRIQUE